



Direction départementale de l'agriculture
et de la forêt des Bouches du Rhône

Service Economie Agricole

154, avenue de Hambourg
B.P. 247
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Contact :

tél. : 04 91 76 73 76 ou 64.

**DEMANDE D'AIDE A DESTINATION DES
EXPLOITATIONS DE FRUITS ET
LEGUMES VICTIMES DE LA CRISE
ECONOMIQUE :**

**ALLEGEMENT DES CHARGES
FINANCIERES 2009**

**ATTENTION : TOUTES MODIFICATIONS DU PRESENT DOCUMENT ENTRAINERA LA NON
RECEVABILITE DE LA DEMANDE**

Demande à envoyer à : **DDAF des Bouches-du Rhône**
Service Economie Agricole (FAC-fruits et légumes)
154 avenue de Hambourg
BP247
13285 MARSEILLE Cedex 08

au plus tard le 15 octobre 2009

LE DEMANDEUR

N° PACAGE :

0	1	3									
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom et Prénom ou Raison sociale :

Numéro de sécurité sociale :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le capital de la société est détenu à plus de 50% par des exploitants agricoles? OUI NON

Nom et adresse des associés pour les formes sociétaires	Numéro de sécurité sociale	Associés ayant des prêts professionnels

Adresse (domicile) :

Code postal :

--	--	--	--	--

 Commune :

Si l'adresse du siège d'exploitation est différente :

Code postal :

--	--	--	--	--

 Commune :

fixe
.....

portable
.....

L'EXPLOITATION

➤ Précisez la date de votre installation :

➤ Etes-vous Jeune Agriculteur ? OUI NON
 (agriculteur de moins de 40 ans au moment de son installation, et installé depuis moins de 5 ans avec ou sans aides)

➤ Etes-vous récent investisseur ? (avez-vous bénéficié d'aides publiques depuis le 1^{er} juillet 2004 pour réaliser un investissement) OUI NON

Si oui, préciser les investissements : NB : Les justificatifs devront être présentés en cas de contrôle.

Type	Montants	Dates

➤ Taux de spécialisation :

<u>Taux de spécialisation de l'exploitation</u>	Dernier exercice comptable clos Du __/__/__ au __/__/__
Chiffre d'affaire total en € HT fruits et légumes* (1)	
Chiffre d'affaire total en € HT autres fruits (préciser :)	
Chiffre d'affaire total en € HT de l'exploitation (2)	
Spécialisation Fruits et légumes : CA FL (1)/CA total (2)	

(*) Cerise, pêche, nectarine, abricot, poire d'été, prune, tomate, melon, courgette, concombre

➤ Taux d'endettement :

Pour le **dernier exercice clos :** préciser l'année :
Veillez préciser le montant de vos annuités dans le tableau ci-dessous

Dettes hors emprunts fonciers	-----	€			
----- =		€	=		%
Valeur de l'actif hors foncier					

Le taux d'endettement , apprécié au regard du dernier exercice comptable clôturé doit être au minimum de 35 %

➤ **Situation financière de l'exploitation**

Pour le **dernier exercice clos :** préciser l'année :
Veillez préciser le montant de vos annuités dans le tableau ci-dessous

ANNUITES^{*3}	-----	€			
----- =		€	=		%
CA TOTAL (hors primes et aides)					

*3 **Annuités** : annuités en capital et intérêts des emprunts à moyen et long terme (d'une durée initiale supérieure à 24 mois) + frais financiers des prêts à court terme

➤ Préciser le nom et adresse des banques auprès desquelles ont été contractés les prêts:

Nom de la banque	Adresse	N°téléphone	Cocher l'établissement auprès duquel vos prêts sont plus importants
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

J'atteste :

- Avoir pris connaissance de la possibilité de l'application d'un stabilisateur sur le montant calculé d'aide
- Ne pas avoir reçu d'autres aides de minimis^{*4} au cours de ces trois dernières années
- Avoir reçu les aides de minimis^{*4} suivantes au cours de ces trois dernières années^{*5} :

Mesures rentrant dans les aides « de minimis »	Montant	Date de paiement
Aide aux producteurs de salades 2007		
FAC ovins 2007		
Aide liée à la perte de marge brute des éleveurs d'ovins 2007		
FAC ovins 2008		
FAC porcins 2008		
Aide liée à la perte de marge brute des éleveurs d'ovins 2008		
FAC serristes 2008		
FAC arboriculteur 2008		
Plan d'urgence 2008		
Aide à la trésorerie arboriculteur 2009		
Autres....		

* 4 Le Règlement (CE) no 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides " de minimis " dans le secteur de la production de produits agricoles prévoit que les aides accordées à un exploitant ne doivent pas excéder un plafond de 7 500 € par bénéficiaire sur une période de trois exercices fiscaux.

- 5 Dans le cas d'un GAEC, ce plafond annuel par exploitation peut être multiplié par le nombre d'exploitations regroupées dans la limite de 3.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation d'une éventuelle attribution. Art. 22. II de la loi 68-690 du 31/07/68 : « quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la déclaration exigée en vue d'obtenir de l'état un paiement ou avantage quelconque indu pourra être puni d'un emprisonnement et d'une amende

Être à jour de mes obligation fiscales

Être informé du fait que le montant de la prise en charge est limité à 7 500 € par exploitation au titre de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices

Je demande à bénéficier d'une aide à l'allègement des charges financières dans le cadre du plan fruits et légumes 2009 prévue dans le respect des conditions fixées par la circulaire.

Je m'engage à me soumettre à tout contrôle sur mon exploitation.

Le déclarant	Validation de l'exactitude des éléments comptables et financiers : ➤ par le cabinet comptable de l'entreprise ou ➤ par la Chambre d'Agriculture 13 pour les agriculteurs au forfait
Fait à : Le : Signature du demandeur, Du gérant en cas de forme sociétaire, De tous les associés pour les GAEC :	Fait à : Le : Nom, Prénom : Cachet et signature obligatoires :

Ce dossier doit être retourné à la DDAF accompagné des pièces suivantes :

Le formulaire de demande d'aide dûment rempli et signé par le demandeur y compris son annexe dûment visé.

Un RIB (ou RIP) au nom du demandeur

Bilan comptable et compte de résultat du dernier exercice clos

Attestation MSA, postérieure au 1^{er} janvier 2009, au nom du demandeur précisant si vous exercez votre activité en tant que chef d'exploitation à titre principal

Attestation sur l'honneur par laquelle il est précisé que vous ne sollicitez aucune autre aide auprès d'un autre établissement bancaire pour un même objet

Pièces complémentaires pour les sociétés :

Extrait de k-bis de moins de 3 mois pour les formes sociétaires

Extrait des statuts précisant la répartition du capital social

Attestation MSA, postérieure au 1^{er} janvier 2009 au nom de chaque associé exploitant précisant ceux qui exercent leur activité à titre principal, à titre secondaire ou à titre de salarié agricole

Pour les agriculteurs au forfait :

Déclaration TVA